

## **Avis tacite MRAe sur l'évaluation environnementale du PLU**

**Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Eclose-Badinières (38)**

Projet porté par la commune de Eclose-Badinières (Isère)

Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de trois mois prévu à l'article R 104-25 du code de l'urbanisme faute de moyens suffisants pour examiner ce dossier

Avis tacite du 24 juillet 2025 / 2025-ARA-AUPP-1594

2025AARA107